

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL N° 05 – ANNEE 2010 des délibérations du Conseil Municipal

Séance : 27 mai 2010 à 20h30

Sous la présidence de : Monsieur Hubert HOFFMANN, Maire

Convocation des Conseillers Municipaux : 21 mai 2010

Affichage : 3 juin 2010

Membres présents :

- Anne EICHWALD, Michel KUHN, Marie-Rose MUSSIG, Robert SCHNEIDER, Gabriel WOLFF, Romain ROTH, Jean-Louis WEIDIG, Sylvie DAUL, Cécile JUNG, Jeannot GABEL, Béatrice WURTZ, Colette DIETRICH, Brigitte RIFF, Elisabeth BLAND, Florent DIETRICH, Estelle LAMBERT, Joël HOCQUEL, François HERTER, David GEFFRE.

Membres absents excusés avec procuration :

- Marie-Claire LEISER donne procuration à Robert SCHNEIDER,
- Gérard SCHUSTER donne procuration à Romain ROTH,
- Chantal ICHTERTZ donne procuration à Jeannot GABEL,
- Carole SENGER donne procuration à Sylvie DAUL,
- Martine HOMMEL donne procuration à Michel KUHN,
- Christine MAIRE donne procuration à Marie-Rose MUSSIG.

Membre absent excusé:

- Marcel MICHEL.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Informations administratives
3. Approbation du procès-verbal n°4 du 22 avril 2010
4. Délégation au Maire par application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Droit de préemption
5. Affaires générales
 - 5.1. Jury d'Assises 2011 – Liste préparatoire – Tirage au sort
6. Finances
 - 6.1. Soutien au projet "Traversée sécurisée du Rhin pour piétons et cyclistes du Passage 309"
 - 6.2. Mission Locale et Relais Emploi – Convention
7. Intercommunalité – Réflexions sur les enjeux de territoires
8. Divers

1.
DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Robert SCHNEIDER est désigné comme secrétaire de séance.

2.
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Il est rendu compte des dernières réunions :

- rencontres de la Communauté de Communes Gambsheim-Kilstett :
 - avec le SCOTERS le 27 avril,*
 - avec la Communauté de Communes de l'Espace Rhénan et le Conseil Général pour le lancement du contrat de territoire le 10 mai**
- réunion P.O.S. / P.L.U ce jour.*
- assemblée générale de l'association Passage 309 le 19 mai.*

Une minute de silence est observée à la mémoire de Monsieur Martin LOUIS, ancien Conseiller Municipal et Président d'Honneur et Fondateur de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

3.
APPROBATION DU PROCES VERBAL N°4
DU 22 AVRIL 2010

Le procès verbal n° 4 est adopté,

à l'unanimité.

4.
DELEGATION AU MAIRE PAR APPLICATION DE L'ARTICLE
L. 2122 – 22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES – DROIT DE PREEMPTION

Le Maire informe qu'il a renoncé, au nom de la Commune, à la préemption des biens ci-après :

N° de D.I.A.	Désignation de l'immeuble				Propriétaire(s)
	Section	Parcelle	Superficie en ares	Adresse	
650	6	21	6,12	57 rue de l'Ancienne Eglise	Sàrl Abondance Immobilière
651	21	412/02	5,32	5 rue de la Gravière	Mme Carine FRITZ

5. AFFAIRES GENERALES

5.1. Jury d'Assises 2011 – Liste préparatoire – Tirage au sort

Il est procédé publiquement au tirage au sort sur la liste électorale des 9 personnes suivantes appelées à figurer sur la liste préparatoire des membres du Jury d'Assises 2011 :

- Patricia HILD - DERIVAUX
- Sarah WEBER
- Jérémie ROTH
- Denis FREY
- Jean-Pierre BORNERT
- Lucien SCHERER
- Marco GAETANI
- Mylène PINCEMAILLE - SCHNORR
- Christophe VIX

6. FINANCES

6.1. Soutien au projet "Traversée sécurisée du Rhin pour piétons et cyclistes" de Passage 309

Au sein de l'Association Passage 309, dont elle forme avec la ville de Rheinau (Allemagne) le principal pilier, la Commune participe activement au développement touristique transfrontalier du site rhénan de Gamsheim – Rheinau et environs.

L'Association Passage 309 porte aujourd'hui un projet "Traversée sécurisée du Rhin pour piétons et cyclistes", consistant en l'installation de passerelles adossées aux ouvrages existants formant le pont-route du franchissement Gamsheim – Rheinau.

Ce projet, de l'ordre de 5 millions d'euros, bénéficie d'un financement européen au titre du programme INTERREG IV, à hauteur de 1 250 000 €, sur un montant éligible de 2 500 000 €, les autres co-financeurs principaux étant le Conseil Général du Bas-Rhin et le Land du Bade-Wurtemberg, ainsi que la Région Alsace ; un partenariat avec EDF/CERGA et Electricité de Strasbourg, dans le cadre de la construction du cinquième groupe hydroélectrique, est également envisagé.

L'Association porteuse doit néanmoins assurer 5 % au moins des 2,5 millions d'euros, soit 125 000 €, qui à défaut de ressources propres suffisantes ne peut venir que des collectivités adhérentes.

La ville de Rheinau garantissant la moitié côté allemand, l'autre moitié devrait être abondée par les Communes membres côté français.

Gambsheim ayant bénéficié d'une subvention complémentaire de l'ordre de 45 000 € du Conseil Général du Bas-Rhin au titre de l'enveloppe globalisée pour des travaux de voirie, l'autofinancement qui y était initialement affecté pourrait être dégagé au bénéfice de Passage 309. Le reliquat pourrait être apporté par les autres Communes membres (Kilstett et Offendorf).

Le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission Administrative, après en avoir délibéré,

à l'unanimité,

Considérant l'importance de l'enjeu éco-touristique que représente pour la Commune la réalisation du projet de passerelle pour la traversée sécurisée du Rhin pour cyclistes et piétons,

Considérant les possibilités budgétaires

- **DECIDE** d'accorder une subvention d'équipement de 45 000 € à l'Association Passage 309, afin de lui permettre d'assurer sa part de financement du projet,

- **AUTORISE** l'Adjoint chargé des finances de signer la convention à intervenir en ce sens avec l'association.

6.2. Mission Locale et Relais Emploi – Convention

La Commune subventionne régulièrement la Mission Locale et Relais Emploi de Schiltigheim dont elle est incluse dans le périmètre de compétence.

En contrepartie, la Mission Locale et Relais Emploi s'engage à aider les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et les adultes chômeurs de longue durée bénéficiaires de minima sociaux, à résoudre leurs problèmes d'insertion professionnelle et sociale.

Dorénavant, la subvention des Communes adhérentes sera calculée en fonction du nombre de jeunes et d'adultes accueillis dans l'année N-1.

Une convention cadre de partenariat est proposée à cet effet.

Le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission Administrative, après en avoir délibéré,

à l'unanimité,

- **ADOPTE** la conclusion d'une convention avec l'Association Mission Locale et Relais Emploi de Schiltigheim, régissant les engagements des parties en présence et les modalités de partenariat pour une durée de 3 ans, reconductible tacitement,

- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention.

7.
INTERCOMMUNALITE – REFLEXIONS
SUR LES ENJEUX DE TERRITOIRES

Le Conseil Municipal est informé des réflexions actuellement en cours à la Communauté de Communes Gamsheim-Kilstett sur les enjeux de territoires :

➤ à l'initiative du SCOTERS, dont l'objectif est de mieux connaître les projets des douze intercommunalités de son périmètre, et de débattre des spécificités et complémentarités desdits projets pour l'avenir,

➤ avec le Conseil Général du Bas-Rhin pour la mise en place d'un contrat de territoire, sous la forme d'un document de partenariat reposant sur une logique d'élaboration de projets partagés entre le territoire constitué par les Communautés de Communes de l'Espace Rhénan et Gamsheim-Kilstett, et le Conseil Général

➤ avec la Communauté de Communes de l'Espace Rhénan, où les premiers contacts sont en cours en vue d'une mise en commun des compétences et de projets.

Ces trois visions sur la perspective d'évolution de l'intercommunalité relèvent d'objectifs liés impactant la Commune.

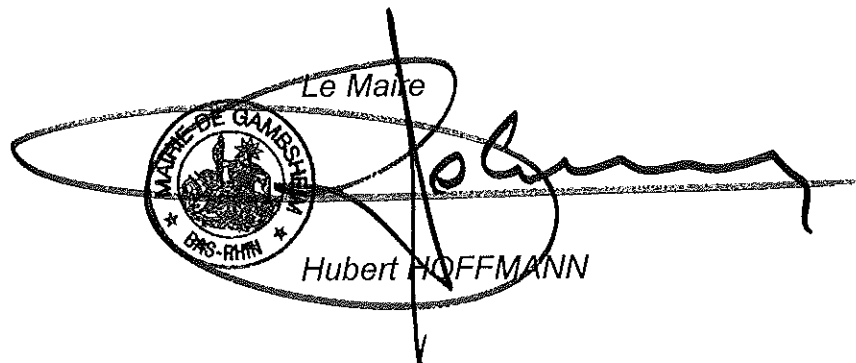
La Communauté de Communes Gamsheim-Kilstett constitue la frange Nord du SCOTERS, et est en phase d'élaboration d'un contrat de territoire sur le périmètre Espace Rhénan – Gamsheim-Kilstett après avoir adhéré à la charte du Pays de Brumath – Cap 2010. Ainsi, la Commune de Gamsheim est directement concernée par les orientations que devra prendre la Communauté de Communes en matière de positionnement dans les instances intercommunales environnantes, sans oublier la coopération transfrontalière, dont celle de l'Eurodistrict.

Le Conseil devra rester vigilant et attentif à la pertinence mûrement réfléchie des territoires dans lesquelles la Commune sera engagée, afin qu'elle puisse pleinement préserver ses intérêts et développer ses atouts.

8.
DIVERS

Le Conseil Municipal est informé des manifestations associatives à venir dont, notamment, la fête transfrontalière sur le site rhénan de Gamsheim – Rheinau le 13 juin et la fête de la Musique le 15 juin, pour laquelle il est également fait appel à candidatures.

La séance est levée à 22h25.

Le Maire

Hubert HOFFMANN

The signature is a large, stylized cursive script that overlaps the circular official seal of the Mayor of Gamsheim. The seal features a central emblem and the text 'MAIRIE DE GAMSHEIM' and 'BAS-RHIN'.